

Nouvel envoi de noix muscades à l'île Bourbon

Le 20 juillet 1772 – Poivre à Crémont

Un document des Archives départementales de la Réunion, cote 12C

M. Ly-Tio-Fane a déjà transcrit ce document dans *The Triumph of Jean Nicolas Céré*, p.128

Par *le Gange*.

N°. 264.

A l'Isle de France le 20 juillet 1772.

Je suis bien fâché, mon cher Ordonnateur, qu'en mon absence M. Provost vous ait envoyé pour votre colonie des noix muscades qui n'étaient pas propres à germer, ce n'était ni mon intention ni même la sienne. Je voudrais que chacun de vos bons colons possédât un verger de muscadiers et un autre de géofliers dans le meilleur état. M. Provost a eu tort de ne pas visiter la barrique qu'il vous a envoyée. Je l'avais prévenu de se défier de ses barriques goudronnées, et vous avez très bien observé dans votre procès-verbal que c'est le défaut d'air ainsi que l'humidité de la terre qui ont fait pourrir les noix muscades qu'on avait eu dessin d'y conserver.

M. Provost vous porte des petites caisses de noix muscades mieux conservées, les unes germées, les autres propres à germer. Je vous prie, à leur réception, de dresser un nouveau procès-verbal de vérification, pour constater la bonne qualité de ces noix et détruire le mauvais effet de votre procès-verbal. Je vous prierai également d'en écrire au Ministre sans faire mention de la première erreur commise par M. Provost, car certainement il avait intention de vous bien servir. Les ennemis de mon opération ne manqueraient pas de se servir de votre premier procès-verbal pour persuader en France et ailleurs que tout ce que nous a apporté M. Provost était pourri. Et certainement ce serait une grande infamie.

M. de Kerangal, capitaine du *Gange*, chargé de porter au Roi un éléphant qui est à son bord, vous demandera pour cet animal 1000 à 15 cents livres d'oignons et de l'ail que je vous prie de vouloir bien lui faire fournir, n'ayant pu le faire ici.

Je suis si fatigué de mes écritures pour *le Gange* que je ne puis vous écrire plus au long pour cette occasion.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus sincère attachement, Monsieur et cher Ordonnateur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé : POIVRE

* * *